



## COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 19  
Présents : 19  
Votants : 19

Le 13 février 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le lundi 16 février 2026 par voie dématérialisée.

**En présence de :** ALIX Mathilde, DELERUE David, DELOURME Jean-Pierre, DENIS Stéphane, DRAGON Sandra, GABARD Bruno, GRANDVALLET Chantal, JUGEL Steven, LARGEAU Chantal, LE MOIGNE Nolwenn, MAHIEUX Jérémy, MORIN-DIEGO Isabelle, MOUNIER Benoît, NOËL Pierre, PICARD Laurence, PONGERARD Pascale, RENAUDIE Hania, SAVIGNE Pascal, WHITE Cécile

**Secrétaire de séance :** LARGEAU Chantal

### 2026-006 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET PRINCIPAL

**Rapporteur :** GABARD Bruno

Le budget primitif principal de l'année 2026 est présenté au Conseil municipal.  
Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Section de fonctionnement	1 801 171,00 €
Section d'investissement	1 332 277,82 €

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal décide :

- **D'approuver** le budget primitif principal pour l'année 2026 tel qu'il lui a été présenté, au niveau du chapitre pour la section fonctionnement et pour la section investissement.

Pour : 18

Contre : 1

Abstention : 0

Fait et délibéré le 13 février 2026

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le



ID : 056-215600321-20260213-2026\_006\_04-DE

Le président de séance,  
Hania RENAUDIE, Maire

Le secrétaire de séance,  
Chantal LARGEAU, 4ème adjoint au Maire